

## **PLAN NATIONAL D'OPERATIONNALISATION DE LA DECLARATION DE PARIS AU CAMEROUN**

Le Plan d'Opérationnalisation de la DP est le document cadre qui indique les lignes directrices pour l'implémentation des principes de la Déclaration de Paris (DP) au Cameroun. Il définit les rôles et les responsabilités de toutes les parties prenantes au développement du Cameroun, ainsi que la nature et la forme des relations entre elles, dans la mise en œuvre de cette DP.

### **Objectif général**

Sur la base de l'état des lieux établi dans le cadre de l'enquête 2008, le Gouvernement Camerounais (GC) œuvre, en étroite collaboration avec tous les acteurs impliqués dans le développement, à l'amélioration des 12 indicateurs de progrès de la Déclaration de Paris (DP) autour de ses cinq principes (Appropriation, Alignement, Harmonisation, Gestion Axée sur les Résultats, Responsabilité Mutuelle) en vue de l'atteinte conjointe des objectifs cibles pour l'année 2010.

### **Le présent Plan d'Opérationnalisation s'articule autour des axes majeurs suivants :**

- L'élaboration d'une Vision Stratégique de Partenariat à Long Terme ;
- La mise en place d'un mécanisme efficace de Coordination et d'Harmonisation du Partenariat ;
- L'élaboration d'une Stratégie Nationale de Renforcement des Capacités sur laquelle s'alignera et s'harmonisera davantage toute la Coopération Technique ;
- L'élaboration concertée des Indicateurs de Résultats comme fondement de la Gestion Axée sur les Résultats
- L'amélioration durable de la Capacité d'Absorption de l'Aide au Développement ;
- La mise en place d'un Système de Gestion de l'Information sur l'Aide (SGIA) ;
- La réduction progressive de la dépendance du Cameroun à l'aide extérieure notamment à travers l'amélioration durable de la Compétitivité de l'Economie Camerounaise.

### **Structure générale :**

- Tableau 1 : Etat des lieux des indicateurs de progrès de la DP au Cameroun en 2007 et objectifs cibles pour le Cameroun en 2010 : les données du tableau constituent la synthèse des résultats du processus de suivi de la DP pour le Cameroun, duquel se déclinent les résultats obtenus en 2007, ainsi que les objectifs-cibles retenus pour 2010 en rapport avec ceux fixés par l'OCDE.
- Tableau II : Cadre logique d'action présentant selon les principes de la DP, les résultats finaux, les indicateurs des résultats finaux, les responsables pour les résultats finaux (les principaux étant soulignés), les activités et les dates.
- Liste des acronymes

**Tableau 1 : Etat des lieux des indicateurs de progrès de la DP au Cameroun en 2007 et objectifs cibles pour le Cameroun en 2010**

OBJECTIFS-CIBLES GLOBAUX POUR 2010			Données Cameroun en 2007	Objectifs- cibles Cameroun en 2010
<b>APPROPRIATION</b>				
<b>1</b>	Stratégies de développement opérationnelles	Au moins 75% des pays partenaires ont des stratégies de développement opérationnelles ( <b>A ou B</b> selon la méthodologie « CDF » de A à E)	<b>C</b>	<b>B</b>
<b>ALIGNEMENT</b>				
<b>2a</b>	Systèmes nationaux de finances fiables	La moitié des pays partenaires progressent d'au moins un degré (0,5 point) sur l'échelle de performance des systèmes de gestion des finances publiques ( $\geq 4,0$ selon la méthodologie « CPIA » ind. 13 de 6,0 à 1,0)	<b>3,5</b>	$\geq 4,0$
<b>2b</b>	Systèmes nationaux de passation des marchés publics fiables	Un tiers des pays partenaires progressent d'au moins un degré (de D à C) sur l'échelle de performance à quatre degrés utilisée pour cet indicateur (selon méthodologie de l'OCDE)	<b>81% (B)</b>	<b>Progression de B à A sur l'échelle de performance</b>
<b>3</b>	Les apports d'aide sont alignés sur les priorités nationales	Réduire de moitié la part des apports d'aide au secteur public qui n'est pas comptabilisée dans le budget national ( <b>94%</b> )	<b>86%</b>	<b>94%</b>
<b>4</b>	Renforcer le développement des capacités par un soutien coordonné	<b>50%</b> de la coopération technique est mise en œuvre dans le cadre de programmes coordonnés	<b>30%</b>	<b>50%</b>
<b>5a</b>	Utilisation des systèmes nationaux de gestion des finances publiques	<b>80%</b> de l'aide publique au développement est décaissée à travers l'utilisation des systèmes nationaux de gestion des finances publiques	<b>53%</b>	<b>80%</b>

<b>5b</b>	Utilisation des systèmes nationaux de passation des marchés publics	<b>80%</b> de l'aide publique au développement est décaissée à travers l'utilisation des systèmes nationaux de passation des marchés publics	<b>63%</b>	<b>80%</b>
<b>6</b>	Unités de mise en œuvre des projets et programmes	Réduire de deux tiers le nombre d'unités parallèles de mise en œuvre des projets	<b>38</b>	<b>Réduction de 4/5</b>
<b>7</b>	L'aide est davantage prévisible	Au moins <b>87%</b> de l'aide décaissée est inscrite au budget de l'année en cours	<b>51%</b>	<b>87%</b>
<b>8</b>	L'aide est non liée	Poursuivre les progrès	<b>98%</b>	<b>Maintien de</b>
<b>HARMONISATION</b>				
<b>9</b>	Utilisation de procédures ou dispositifs communs	Au moins <b>66%</b> des apports d'aide sont fournis dans le cadre de programmes	<b>40%</b>	<b>66%</b>
<b>10a</b>	Missions coordonnées	Au moins <b>40%</b> des missions des donateurs sont effectuées conjointement	<b>26%</b>	<b>40%</b>
<b>10b</b>	Travaux analytiques coordonnés	Au moins <b>66%</b> des travaux analytiques sont effectués conjointement	<b>49%</b>	<b>66%</b>
<b>GESTION AXEE SUR LES RESULTATS</b>				
<b>11</b>	Cadres rigoureux d'évaluation des performances	Réduire d'un tiers la proportion de pays qui n'ont pas de cadres d'évaluation des performances transparents et se prêtant à un suivi ( <b>A ou B</b> selon la méthodologie « CDF » de A à E)	<b>D</b>	<b>B</b>
<b>RESPONSABILITE MUTUELLE</b>				
<b>12</b>	Evaluation mutuelle	Tous les pays partenaires se soumettent à des évaluations mutuelles	<b>non</b>	<b>Un mécanisme d'évaluation approprié est fonctionnel</b>

**Tableau II : Cadre logique d'action**

RESULTATS FINAUX	INDICATEURS DES RESULTATS FINAUX	RESPONSABLES POUR LES RESULTATS FINAUX	ACTIVITES	DATES
<b>APPROPRIATION</b>				
<p><b>Visions Stratégiques</b></p> <p>La <i>Vision Stratégique de Développement</i> à long terme prenant en compte les thèmes transversaux (genre, environnement, changements climatiques etc.) est élaborée selon un processus participatif.</p> <p><b>(Cameroun Vision 2035)</b></p>	<p><b>Visions Stratégiques</b></p> <p>Un document de <i>Vision Stratégique de Développement</i> à long terme prenant en compte les thèmes transversaux (genre, environnement, changements climatiques etc.)</p>	<p><b>Visions Stratégiques</b></p> <p>DPPS, CTSE/DSRP, MINPROFF, Société Civile, CMB.</p>	<p><b>Visions Stratégiques</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Production d'un premier draft prenant en compte les <i>thèmes transversaux</i> (genre, environnement, changements climatiques etc.)</li> <li>• <i>Contribution des OSC</i> pour la promotion des thèmes transversaux</li> <li>• <i>Consultations participatives</i> pour améliorer le draft</li> <li>• <i>Séminaire national</i> sur la Vision Stratégique</li> <li>• Adoption de la <i>Vision par le Gouvernement</i></li> </ul>	<p><b>Visions Stratégiques</b></p> <p>Janvier 2009</p> <p>Mars 2009</p> <p>Avril 2009</p> <p>Mai 2009</p> <p>Août 2009</p>
<p>La <i>Vision Stratégique de Partenariat</i> à long terme est élaborée en cohérence avec la <i>Vision Stratégique de Développement</i> à long terme et est appropriée par toutes les parties prenantes.</p>	<p>Un document de <i>Vision Stratégique de Partenariat</i> à long terme validé et disponible.</p>	<p>DPPS, DCET</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Exploitation du <i>rapport du Comité Paritaire</i> sur l'Évaluation des partenariats</li> <li>• Production d'un premier <i>draft</i></li> <li>• <i>Consultations participatives</i> pour améliorer le draft</li> <li>• <i>Séminaire national</i> sur la Vision Stratégique</li> <li>• Adoption de la <i>Vision par le Gouvernement</i></li> </ul>	<p>Février 2009</p> <p>Août 2009</p> <p>Septembre 2009</p> <p>Novembre 2009</p> <p>Février 2010</p>

<p><b>DSRP II</b></p> <p>Le DSRP II est élaboré en cohérence avec la <i>Vision Stratégique de Développement</i> à long terme.</p>	<p><b>DSRP II</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le DSRP II validé et intégrant un chapitre indiquant sa cohérence avec la <i>Vision Stratégique de Développement</i></li> <li>• Le <i>dispositif institutionnel</i> pour l'opérationnalisation du DSRP II est révisé.</li> <li>• Un <i>programme de formation</i> de la mise en œuvre du DSRP II est élaboré et est opérationnel.</li> <li>• Le DSRP II intègre les 12 indicateurs de progrès de la DP</li> </ul>	<p><b>DSRP II</b></p> <p><u>CTSE/DSRP</u>, DPPS, DPD</p>	<p><b>DSRP II</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Elaboration du chapitre</i> indiquant la cohérence entre le DSRP II et la <i>Vision Stratégique de Développement</i></li> <li>• <i>Elaboration des recommandations</i> pour un renouvellement du dispositif institutionnel</li> <li>• <i>Ateliers de programmation et de budgétisation des priorités du DSRP II</i></li> </ul>	<p><b>DSRP II</b></p> <p>Mars 2009</p> <p>Avril 2009</p> <p>Juin 2009</p>
<p>La <i>cohérence</i> entre le DSRP II, les programmes, le CDMT central et le Budget de l'Etat est assurée.</p>	<p>Le Gouvernement annexe au projet de <i>Loi des Finances</i> le rapport de mise en œuvre du DSRP II ainsi qu'un document explicitant sa cohérence avec la Loi des Finances.</p>	<p><u>CTSE/DSRP</u>, DPPS, DGB, DPD</p>	<p>Evaluation des coûts de différents <i>programmes</i> du DSRP II et déduction du CDMT central.</p>	<p>Août 2009</p>
<p>Des <i>indicateurs fiables et valides</i> prenant en compte les résultats du 3<sup>ème</sup> RGPH et de l'ECAM III sont élaborés pour le suivi-évaluation du DSRP II</p>	<p>Un manuel de suivi-évaluation du DSRP II prenant en compte le 3<sup>e</sup> RGPH et ECAM III est élaboré et disponible.</p>	<p><u>CTSE/DSRP</u>, DPPS, DGB, DPD</p>	<p>Diffusion et valorisation des résultats du 3<sup>e</sup> RGPH et de <i>ECAM III</i> pour l'élaboration et le suivi-évaluation du DSRP II</p>	<p>Janvier 2009</p>
<p><b>Stratégies sectorielles, thématiques, spatiales</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Toutes les <i>stratégies sectorielles, thématiques (genre par ex.) et spatiales</i> sont élaborées et validées selon les <i>standards internationaux</i> (« CDF ») et en cohérence avec le DSRP II</li> </ul>	<p><b>Stratégies sectorielles, thématiques, spatiales</b></p> <p>Un ordre de <i>priorité des stratégies</i> à élaborer et/ou opérationnaliser est établi et est mis en œuvre</p>	<p><b>Stratégies sectorielles, thématiques, spatiales</b></p> <p><u>DPPS</u>, points focaux des Administrations, CMB</p>	<p><b>Stratégies sectorielles, thématiques, spatiales</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les <i>facteurs de blocage</i> à l'élaboration et / ou l'opérationnalisation des stratégies sont analysés et un plan d'action à ce processus est formulé, mis en œuvre et régulièrement évalué</li> </ul>	<p><b>Stratégies sectorielles, thématiques, spatiales</b></p> <p>A partir de mars 2009</p>

<ul style="list-style-type: none"> <li>• Toutes les stratégies sont opérationnalisées à travers les <i>CDMTs</i> et le <i>budget annuel</i> en vue de la mobilisation des ressources requises</li> <li>• <i>L'utilisation des CDMT</i> est généralisée à tous les échelons de l'administration</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dans chaque administration, des <i>points focaux</i> chargés des questions d'interface avec le DSRPII sont identifiés et formés en vue d'une parfaite maîtrise du rôle à assumer.</li> <li>• Tous les <i>CDMTs sectoriels</i> sont disponibles et le budget reflète fidèlement les priorités sectorielles au niveau des allocations financières</li> <li>• Chaque stratégie intègre de manière appropriée des <i>sujets transversaux</i> (genre, emploi etc.)</li> <li>• Les <i>rapports d'activités</i> de toutes les administrations intègrent l'architecture et le contenu des CDMTs</li> </ul>	<p><u>DPD</u>, DPPS, DGB</p> <p><u>DPD</u>, DPPS, DGB, points focaux des administrations</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Renforcement des capacités des points focaux</i> en charge du DSRPII et de toutes les administrations aux techniques d'élaboration et d'utilisation des stratégies et CDMTs y inclus en budgétisation sensible aux thèmes transversaux (genre, changements climatiques etc.)</li> </ul>	<p>A partir de mai 2009</p>
<p><b>Autres</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La <i>Société Civile</i>, le <i>secteur privé</i> et l'<i>Assemblée Nationale</i> et toutes les autres parties prenantes sont impliqués dans toutes les étapes de mise en œuvre des politiques de développement</li> </ul>	<p><b>Autres</b></p> <p>50% des <i>points focaux</i> identifiés sont satisfaits avec la Stratégie de Communication en matière d'efficacité de l'aide</p>	<p><b>Autres</b></p> <p><u>DCET</u></p>	<p><b>Autres</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Etude</i> en vue d'une meilleure intégration de toutes les parties prenantes dans le processus de mise en œuvre de la DP</li> <li>• Organisation des échanges réguliers au niveau opérationnel avec le secteur privé, la Société Civile et la sous-commission de l'aide au développement de l'Assemblée Nationale(AN).</li> <li>• Renforcement des capacités de la sous-commission de l'aide au développement de l'AN et des OSC représentatives.</li> </ul>	<p><b>Autres</b></p> <p>Octobre 2008</p> <p>Régulièrement</p> <p>Juin 2009</p>

<ul style="list-style-type: none"> <li>La Déclaration de Paris et le Programme d'Action d'Accra sont maîtrisés par toutes les parties prenantes (presse, parlement, Société Civile, Administrations publiques, syndicats etc.)</li> </ul>		<p><u>Cellule de Communication du MINEPAT</u>, DCET, CMB.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li><i>Sondage</i> parmi les points focaux identifiés.</li> <li>Identification et clarification des rôles et responsabilités de toutes les parties prenantes au processus de mise en œuvre de la DP.</li> <li>Organisation des ateliers nationaux.</li> <li>Organisation d'un club de presse.</li> <li>Publication dans les journaux.</li> <li>Mise à disposition des informations clés sur un site web (site du MINEPAT p.ex.)</li> </ul>	<p>Août 2009</p> <p>Février 2009</p> <p>En 2009</p> <p>En 2009</p> <p>En 2009</p> <p>En 2009</p>
---	--	---	---	--

## ALIGNEMENT

<p><b>Finances Publiques</b></p> <p>Le <i>Plan de Modernisation</i> des Finances Publiques intégrant le nouveau régime financier est mis en œuvre en conformité avec les principes de la Déclaration de Paris.</p>	<p><b>Finances Publiques</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Publication régulière des rapports semestriels conformément au plan de Modernisation des Finances Publiques.</li> <li>Participation du Parlement à toutes les étapes du cycle budgétaire est intégrée dans le Plan de Modernisation</li> <li>Afin de constater les progrès et des défis qui demeurent, le prochain exercice du <i>PEFA</i> est effectué en 2010.</li> </ul>	<p><b>Finances Publiques</b></p> <p><u>PDFP</u>, DGB</p>	<p><b>Finances Publiques</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Elaboration, validation et publication régulières des <i>rapports de progrès</i> de la mise en œuvre du Plan de Modernisation des Finances Publiques</li> <li>Elaboration des TDR d'organisation du prochain exercice du <i>PEFA</i> en 2010</li> </ul>	<p><b>Finances Publiques</b></p> <p>A partir de Mars 2009</p> <p>Février 2010</p>
<p>Les capacités du <i>dispositif institutionnel</i> pour la mise en œuvre du Plan de Modernisation sont</p>	<p>Dispositif institutionnel impliquant notamment l'AN et les OSC clarifié et opérationnel.</p>	<p><u>PDFP</u>, DGB</p>	<p>Clarification des <i>modalités du dispositif institutionnel</i></p>	<p>Janvier 2009</p>

renforcées.				
Les paiements effectués par les industries extractives sont publiés annuellement.		<u>Comité « EITI », SNH, MINFI</u>	Clarification des modalités de publication	Janvier 2009
<b>Passation des Marchés</b>  Toutes les réformes engagées par le GC pour améliorer le système de passation des marchés publics sont mises en œuvre conformément aux <i>standards internationaux</i> (indicateur 2b de la DP).	<b>Passation des Marchés</b>  Les réformes du Système de Passation des Marchés sont élaborées et adoptées selon les <i>standards internationaux</i>	<b>Passation des Marchés</b>  <u>ARMP, CONAC, ANIF, PNG</u>	<b>Passation des Marchés</b>  <ul style="list-style-type: none"> <li>• Atelier de formation à la méthodologie et aux techniques du processus d'<i>auto-évaluation</i> en vue de la révision de l'indicateur 2b</li> <li>• Evaluation annuelle du système de passation des marchés publics à l'aide de l'indicateur 2b.</li> </ul>	<b>Passation des Marchés</b>  Mars 2009  A partir de Septembre 2009
La <i>stratégie de lutte contre la corruption</i> est élaborée et mise en œuvre.	Le Plan d'Action de Lutte contre la Corruption précisant le rôle du Parlement et des OSC est adopté et mis en œuvre.	<u>ARMP, CONAC, ANIF, PNG</u>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Elaboration d'un projet de <i>loi anti-corruption</i></li> </ul>	Janvier 2010
<ul style="list-style-type: none"> <li>• La <i>Convention des Nations Unies</i> contre la corruption est mise en œuvre.</li> <li>• L'opérationnalisation et l'impartialité des <i>institutions de lutte contre la corruption</i> sont renforcées.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Concernant l'indice de « <i>Transparency International</i> » le Cameroun (en 2007 : rang 138 sur 179 pays) progresse au moins de 5 positions.</li> <li>• Le rapport d'évaluation du projet <i>CHOC</i> est disponible et diffusé.</li> </ul>	<u>ARMP, CONAC, ANIF, PNG</u>  <u>PNG, CONAC, ANIF</u>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Elaboration et validation d'un <i>plan d'action de mise en œuvre de la Convention des Nations Unies</i> contre la Corruption</li> </ul>	Mars 2010

<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le rôle de la Société civile dans la lutte contre la corruption est renforcé par le GC.</li> <li>• Le rôle de l'Assemblée Nationale et des OSC dans le contrôle du système de passation des marchés est renforcé.</li> </ul>		<p><u>PNG</u>, CONAC, ANIF</p> <p><u>PNG</u>, CONAC, ANIF</p>		
<p><b>Budgétisation de l'aide</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Dans la mise en œuvre des projets / programmes le système d'informations (<i>cycle du projet</i>) entre toutes les administrations et les PTF est amélioré dans toutes les étapes (identification, planification, programmation, préparation, exécution, suivi-évaluation).</li> <li>• Un Système de Gestion de l'Information sur l'Aide est mis en place (SGIA)</li> <li>• Dans la mise en œuvre des projets / programmes le système d'informations au sein et entre toutes les administrations est amélioré.</li> <li>• L'aide est comptabilisée dans son intégralité dans les CDMTs centraux et sectoriels, ainsi que dans le budget annuel, tant au niveau des prévisions de décaissements que des</li> </ul>	<p><b>Budgétisation de l'aide</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Un <i>Manuel</i> de procédures de gestion des projets et programmes est élaboré.</li> <li>• La Base de Données de l'Aide en tant qu'outil de cartographie sectorielle, thématique et spatiale de l'APD est établie en assurant la traçabilité de l'APD effectivement décaissée par les PTF ainsi que des recettes et dépenses du GC par le biais des rapports trimestriels d'exécution physique et financière.</li> <li>• La Base de Données fournit toutes les informations appropriées sur la programmation, la budgétisation et le suivi-évaluation.</li> <li>• Les <i>décaissements programmés dans le budget annuel correspondent aux décaissements effectués</i> au cours de l'exercice budgétaire.</li> <li>• Tous les <i>décaissements des fonds d'aide sont enregistrés</i> par la CAA et le MINFI.</li> </ul>	<p><b>Budgétisation de l'aide</b></p> <p><u>DCET</u>, DGB, CAA, CMB, DGTC, DPI</p> <p><u>DCET</u>, DGB, CAA, DGTC</p> <p>DCET, CAA</p> <p><u>DGB</u>, DCET, DGTC, CAA</p>	<p><b>Budgétisation de l'aide</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Elaboration et validation des TDR d'élaboration d'un Manuel de procédures de gestion de l'aide au développement</li> <li>• Identification de toutes les informations à produire dans le cadre de la <i>base des données</i> de l'aide pour améliorer la programmation, la budgétisation et le suivi-évaluation</li> <li>• Elaboration et validation des modalités de prise en compte de la <i>traçabilité des décaissements d'APD et de toutes les autres recettes publiques</i> dans les TDR d'élaboration de la base des données</li> <li>• Analyse concertée de tous les blocages à la <i>prise en compte de l'aide dans toute la chaîne budgétaire</i> et mise en œuvre des solutions appropriées (en coordination avec</li> </ul>	<p><b>Budgétisation de l'aide</b></p> <p>Décembre 2009</p> <p>Décembre 2009</p> <p>Décembre 2009</p> <p>Février 2009</p>

<p>décaissements effectués.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Un <i>Fonds de Contrepartie</i> central doté de procédures simplifiées et transparentes est mis en place.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>La procédure de mobilisation de la contrepartie gouvernementale au financement des projets/programmes est simplifiée</li> </ul>	<p><u>DGB, CAA, DGTC, DPD</u></p>	<p>l'évaluation des besoins SGIA)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Définition et adoption concertée des mesures appropriées à mettre en place pour rendre disponibles en temps utile la contrepartie aux financements des projets / programmes</li> <li>Elaboration d'un <i>rapport sur l'utilisation</i> du Fonds de Contrepartie.</li> </ul>	<p>Progressivement à partir de Décembre 2009</p> <p>Février 2010</p>
<p><b>Coopération technique coordonnée</b></p> <p>La coopération technique est coordonnée et alignée sur une stratégie cohérente de renforcement des capacités élaborée par le GC</p>	<p><b>Coopération technique coordonnée</b></p> <p>Pour toutes les stratégies au développement tant au niveau national (DSRP II) que sectoriel, thématique et spatial, des <i>plans de renforcement des capacités, sur lesquels s'aligneront tous les programmes et projets de coopération, sont élaborés</i> sur la base des « <i>Capacity Needs Assessments</i> » formulés de manière concertée par tous les acteurs.</p>	<p><b>Coopération technique coordonnée</b></p> <p><u>DPDH, MINFOPRA, CMB</u></p>	<p><b>Coopération technique coordonnée</b></p> <p><i>Analyse concertée</i> des faiblesses humaines, institutionnelles et organisationnelles dans la mise en œuvre des politiques de développement, rédaction des TDR pour l'<i>élaboration des plans de renforcement des capacités</i></p>	<p><b>Coopération technique coordonnée</b></p> <p>A partir d'Avril 2009</p>
<p>La <i>capacité d'absorption</i> des fonds d'investissement (Coopération Technique et Financière) tant internes (Gouvernement) qu'externes (PTF) est améliorée durablement.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les <i>blocages aux décaissements</i>, des contraintes administratives et opérationnelles inhérentes à la consommation des crédits d'investissement sont analysés et font l'objet de la mise en œuvre d'une série spécifique et concrète aboutissant à l'augmentation de la consommation des fonds d'investissement.</li> <li>Les <i>PTF fournissent annuellement des informations</i> sur le décaissement des projets et programmes dans le cadre d'un</li> </ul>	<p><u>DCET, CMB</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Analyse des <i>blocages aux décaissements</i>, des contraintes administratives et opérationnelles inhérentes à la consommation des crédits d'investissement pour mise en œuvre des mesures spécifiques d'amélioration de cette situation</li> <li><i>Audition du GC</i> devant le Parlement sur l'exécution des projets/programmes d'investissement.</li> </ul>	<p>Avril 2009</p> <p>Chaque année à partir de novembre 2009</p>

	<p>processus et d'un format adoptés de manière concertée</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Les PTF et le GC organisent des réunions régulières pour faire le point de tous les blocages aux décaissements et y apporter des solutions appropriées.</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en place d'un processus et d'un format pour communication annuelle par les PTF des informations sur les décaissements</li> <li>Echange régulier pour analyse des blocages aux décaissements et recherche des solutions appropriées</li> </ul>	<p>Juin 2009</p> <p>Septembre 2009</p>
<p><b>Utilisation des systèmes nationaux</b></p> <p>La <i>qualité des systèmes nationaux</i> en matière de la Passation des Marchés et des FP (voir ind. 2) est renforcée également dans le but d'augmenter leurs utilisations par les PTF.</p>	<p><b>Utilisation des systèmes nationaux</b></p> <p>Des mesures d'amélioration sont adoptées et mises en œuvre par le GC avec l'appui des PTF et de tous les acteurs non étatiques.</p>	<p><b>Utilisation des systèmes nationaux</b></p> <p><u>DCET</u>, ARMP, DGB, PDFP, CMB</p>	<p><b>Utilisation des systèmes nationaux</b></p> <p>Identification et adoption par tous les acteurs des <i>mesures d'amélioration concrètes</i> à mettre en œuvre pour encourager l'utilisation des systèmes nationaux</p>	<p><b>Utilisation des systèmes nationaux</b></p> <p>Septembre 2009</p>
<p><b>Unités parallèles de mise en œuvre des projets et programmes (« PIU »)</b></p> <p>Les PIU sont <i>mieux intégrés dans les structures et processus nationaux</i>.</p>	<p><b>Unités parallèles de mise en œuvre des projets et programmes</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Les <i>professionnels employés</i> par les projets / programmes de coopération sont conjointement choisis par les PTF et les organismes nationaux d'exécution.</li> <li>Le <i>mandat des personnels extérieurs</i> à l'administration camerounaise est conjointement déterminé par les PTF et les organismes nationaux d'exécution.</li> <li>Les projets et programmes <i>rendent des comptes</i> à la fois aux organismes extérieurs/PTF dont émanent les financements et aux organismes nationaux maîtres</li> </ul>	<p><b>Unités parallèles de mise en œuvre des projets et programmes</b></p> <p><u>DCET</u>, CMB</p>	<p><b>Unités parallèles de mise en œuvre des projets et programmes</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li><i>Analyse concertée</i> des blocages à l'articulation institutionnelle des structures d'exécution des projets / programmes, adoption et mise en œuvre des solutions appropriées</li> <li>Elaboration des <i>recommandations concrètes</i> envisageant une meilleure intégration des projets et programmes aux structures et processus nationaux par un groupe de travail tripartite</li> </ul>	<p><b>Unités parallèles de mise en œuvre des projets et programmes</b></p> <p>Septembre 2009</p> <p>Octobre 2009</p>

	<p>d'ouvrage desdits projets/programmes.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Un <i>Manuel de procédures de mise en œuvre des projets et programmes</i> de coopération, insistant en particulier sur une meilleure intégration de ces projets au niveau opérationnel dans les structures administratives et procédures nationales est élaboré et appliqué par tous les acteurs.</li> </ul>			
<p><b>Prévisibilité</b></p> <p>Les PTF communiquent régulièrement au GC et de manière exhaustive et détaillée leurs <i>prévisions de décaissements</i> à l'appui des projets et programmes, en respectant les délais permettant de les intégrer dans les CDMTs et le budget annuel.</p>	<p><b>Prévisibilité</b></p> <p>Conformément aux CDMTs et aux budgets annuels de l'Etat, un <i>calendrier prévisionnel</i> des engagements pluriannuels est actualisé annuellement (au 1<sup>er</sup> trimestre) sous la conduite d'une cellule de Coordination comprenant le MINFI/DGB, la CAA, le MINEPAT/DPD et les PTF.</p>	<p><b>Prévisibilité</b></p> <p><u>DCET</u>, CMB</p>	<p><b>Prévisibilité</b></p> <p>Elaboration conjointe des modalités de publication d'un <i>calendrier prévisionnel</i> des engagements et de réactualisation dudit calendrier</p>	<p><b>Prévisibilité</b></p> <p>Avril 2009</p>
<p><b>Déliement de l'aide</b></p> <p>Recours accru aux <i>sources locales et/ou régionales d'approvisionnement des biens et services</i> nécessaires y inclus l'expertise à la réalisation des projets de coopération</p>	<p><b>Déliement de l'aide</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Conventions conclues entre le GC et les PTF : <ul style="list-style-type: none"> <li>- sur les <i>bonnes pratiques</i> à promouvoir pour doter les prestataires des services et les entreprises locaux des capacités solides et durables à exécuter les programmes et projets de coopération</li> <li>- pour <i>intégrer systématiquement</i> les prestataires des services et les entreprises locaux dans les marchés financés par l'aide extérieure</li> </ul> </li> </ul>	<p><u>DCET</u>, CMB</p>	<p><b>Déliement de l'aide</b></p> <p>Rédaction et validation d'une <i>convention-type</i> de partenariat CMB/GC sur les bonnes pratiques sur les sources locales et régionales à promouvoir et à intégrer pour favoriser le déliement de l'aide</p>	<p><b>Déliement de l'aide</b></p> <p>Juin 2009</p>

<b>HARMONISATION</b>				
<p><b>Dispositifs communs</b></p> <p>Le « <i>Code de Conduite</i> » de l'UE concernant une meilleure répartition des secteurs et/ou thèmes d'intervention est mis en œuvre conformément aux priorités sectorielles et régionales fixées par le GC et en fonction de l'expertise et de l'expérience accumulées par chaque PTF</p>	<p><b>Dispositifs communs</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Une <i>revue des interventions des PTF</i> selon les secteurs, domaines, méthodes et régions est élaborée (base de données).</li> <li>• Un <i>Plan d'action</i> pour la mise en œuvre du « <i>Code de Conduite</i> » de l'UE est élaboré, concerté et mis en œuvre.</li> </ul>	<p><b>Dispositifs communs</b></p> <p><u>DCET</u>, Points focaux des administrations, CMB</p>	<p><b>Dispositifs communs</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Elaboration concertée d'un <i>plan d'actions</i> pour mise en œuvre du <i>Code de Conduite</i></li> </ul>	<p><b>Dispositifs communs</b></p> <p>Janvier 2009</p>
<p>Un Plan d'Harmonisation de Partenariat (« Joint Assistance Strategy, JAS») prenant en compte les ambitions mises en exergue dans la Vision Stratégique de Développement à long terme et dans le DSRPII est élaboré.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un <i>Plan d'action pour l'élaboration d'un Plan d'Harmonisation de Partenariat</i> (« JAS ») est élaboré et mis en œuvre en étroite collaboration avec le CMB compte tenu des résultats des discussions du Code de Conduite.</li> <li>• Publication d'un <i>bulletin annuel d'informations</i> sur les pratiques et les approches des PTF et du GC en matière d'harmonisation et de coordination.</li> </ul>	<p><u>DCET</u>, Points focaux des Administrations, CMB</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rédaction concertée des TDR d'un <i>plan d'actions</i> pour élaboration du Plan d'Harmonisation du Partenariat (« JAS »)</li> <li>• Identification conjointe des <i>chefs de file</i> par secteurs et thèmes dans l'objectif d'une meilleure coordination des interventions par le GC</li> <li>• Adoption de la ligne éditoriale ; du contenu thématique et des contributions pour un <i>bulletin d'information annuel à publier sur les pratiques et les approches en matière d'harmonisation</i></li> </ul>	<p>Novembre 2009</p> <p>Février 2009</p> <p>Novembre 2009</p>
<p>Les préalables pour une généralisation graduelle des approches programmes (y inclus appui budgétaire, « <i>PBA</i> ») sont adoptés et sont en cours de mise en œuvre effective.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Des <i>facteurs favorisant / bloquant la généralisation des approches programmes</i> sont analysés sur la base des expériences des dispositifs communs existants.</li> <li>• Des <i>recommandations</i> concernant une stratégie, un chronogramme</li> </ul>	<p><u>DCET</u>, CMB</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Analyse des <i>facteurs favorisant / bloquant la généralisation des approches programmes</i> sur la base des expériences des dispositifs communs existants (PSFE par ex) et des recommandations sont</li> </ul>	<p>A partir d'Avril 2009</p>

	<p>et des instruments appropriés visant une <i>augmentation des approches programmes</i> sont élaborées.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Le GC et les PTF établissent un chronogramme de généralisation des approches « <i>SWAp</i> » dans tous les secteurs de développement</li> </ul>		<p>émises</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Elaboration concertée des TDR pour création d'une <i>banque de données des missions et analyses</i></li> <li>Identification concertée des opportunités à exploiter et des mesures à exécuter pour la <i>promotion de la coopération déléguée</i></li> </ul>	<p>Janvier 2009</p> <p>Mars 2009</p>
<p><b>Missions et Analyses Conjointes</b></p> <p>Un <i>système de centralisation</i> des informations, de concertation et de suivi des missions et analyses des PTF sur place est élaboré (mise en place d'une <i>Cellule de Coordination</i> côté Gouvernement dans le cadre des instances déjà existantes).</p>	<p><b>Missions et Analyses Conjointes</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Le CMB partage les informations clés (date, TdR etc.) avec la Cellule de coordination côté GC et se concertent trimestriellement avec cette Cellule pour le suivi des missions et analyses prévues (<i>calendrier prévisionnelle</i>) en vue de les rationaliser.</li> <li>Toutes les analyses, aides mémoires, MoU etc. sont enregistrées dans une « <i>database</i> » (p.ex. intranet du CMB) transparente dans le but de mettre à l'entière disposition du GC les informations y relatives.</li> </ul>	<p><b>Missions et Analyses Conjointes</b></p> <p><u>DCET</u>, CMB</p>	<p><b>Missions et Analyses Conjointes</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Elaboration d'un <i>mécanisme de suivi conjoint</i> PTF/GC des missions et analyses</li> <li>Identification de la <i>Cellule de Coordination</i> côté GC et élaboration de ses TDR en étroite concertation avec le CMB</li> <li><i>Mise à disposition des rapports</i> sur un site web approprié auprès du MINEPAT</li> </ul>	<p><b>Missions et Analyses Conjointes</b></p> <p>Janvier 2009</p> <p>Février 2009</p> <p>Mars 2009</p>
<p>Une meilleure <i>coordination des missions et analyses</i> des PTF, diminuant les coûts de transaction de l'aide, créant des synergies et la transparence est enregistrée.</p>	<p><i>Pour plus de cohérence et de synergie entre toutes les interventions, les réunions conjointes</i> sectorielles et thématiques entre le GC et les PTF sont organisées en vue, par exemple, d'une lecture croisée des analyses-pays, des thèmes dominants et récurrents des missions, des conditionnalités et des engagements récurrents, des procédures, des approches en matière de coopération technique, des domaines de</p>	<p><u>DCET</u>, CMB</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Toutes les missions sur place comprennent une composante de « <i>capacity building</i> » au bénéfice des ministères concernés.</li> <li>La <i>Cellule de Coordination</i> assure la promotion des missions et analyses conjointes à tous les niveaux.</li> <li>Les PTF et le GC choisissent</li> </ul>	<p>A partir de Janvier 2009</p> <p>A partir de Janvier 2009</p>

	concentration des partenaires, du Code de Conduite de l'UE, de l'applicabilité des approches de division du travail et des autres initiatives dans le cadre du CMB .		des <i>périodes de trêve pour les missions et les analyses</i> (p.ex. les périodes de préparation du budget annuel)  • Les PTF s'organisent formellement (TDR) pour que les <i>chefs de file</i> puissent parler au nom des autres membres des sous-groupes thématiques et sectoriels du CMB.	A partir de Janvier 2009  A partir de 2009
--	--	--	---	--

### GESTION AXEE SUR LES RESULTATS

<ul style="list-style-type: none"> <li>• Des <i>données statistiques</i> fiables sur les indicateurs du DSRPII et des stratégies sectorielles, thématiques et spatiales sont produites afin de pouvoir mesurer régulièrement les performances de toutes les stratégies de développement</li> <li>• Tous les acteurs non étatiques et les PTF ont totalement accès à toutes ces données</li> <li>• Un <i>système de suivi-évaluation</i> du degré d'atteinte des objectifs et d'obtention des résultats dans le cadre des stratégies et programmes de développement est établi et fonctionne correctement.</li> <li>• Toutes les administrations camerounaises gèrent les <i>projets et programmes</i> de</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les <i>résultats</i> attendus et les indicateurs de ces résultats en termes d'impact des stratégies de développement sont publiés à travers toutes les administrations camerounaises, tous les PTF et tous les acteurs non étatiques</li> <li>• Un <i>cadre d'évaluation des performances</i> de toutes les administrations camerounaises et de tous les PTF est conjointement défini et opérationnel</li> <li>• Dans le cadre d'un mécanisme standardisé de « reporting », des <i>rapports annuels</i> (en février) concernant le degré d'obtention des résultats. Le rapport est <i>annexé au projet de Loi de Finances</i>.</li> <li>• La <i>pertinence des objectifs et des indicateurs</i> de résultats ainsi que de la collecte des données statistiques est évaluée et améliorée annuellement.</li> <li>• Les <i>dispositifs institutionnels</i> d'élaboration et de coordination des données statistiques (p.ex. INS,</li> </ul>	<p><u>CTSE/DSRP</u>, INS, MINFOPRA</p> <p><u>INS</u></p> <p><u>CTSE/DSRP</u>, Points focaux des Administrations</p> <p><u>Gestionnaires des projets / Programmes</u>, MINFOPRA, INS,</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Adoption des procédures de collecte et de publication des données statistiques sur les politiques de développement</li> <li>• Adoption des supports et périodicités de la <i>publication des résultats et de ses indicateurs</i> concernant les politiques de développement</li> <li>• Rédaction des TDR d'élaboration d'un <i>Cadre d'Evaluation des Performances</i> de toutes les administrations camerounaises et des PTF</li> <li>• Elaboration des TDR de <i>l'évaluation de la pertinence des objectifs et des indicateurs</i> de résultats et de la collecte des données statistiques</li> <li>• Elaboration des TDR pour le <i>renforcement des capacités de l'INS et des différentes</i></li> </ul>	<p>Décembre 2009</p> <p>Décembre 2009</p> <p>Décembre 2009</p> <p>Décembre 2009</p> <p>Décembre 2009</p>
---	---	--	--	--

manière effective, efficace, transparente et selon une approche axée sur les résultats attendus	Programme Statistique Minimum) sont redynamisés dans le but d'améliorer la production statistique au Cameroun sur les performances de politiques de développement.	CTSE/DSRP	<i>administrations</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Elaboration d'un projet de décret portant organisation de la collecte statistique dans toutes les administrations camerounaises</i></li> </ul>	Janvier 2010
Un système de contrôle et de suivi-évaluation des approches de gestion adoptées par les administrations fonctionne correctement sous la conduite d'une <i>Cellule de Suivi mise en place par le GC</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les conclusions des revues annuelles conjointes des stratégies et celles des finances publiques sont utilisées pour <i>ajuster les CDMTs</i></li> <li>• Les <i>capacités d'élaboration et de mise eCDMT sont appliquant les</i></li> <li>• Les capacités de <i>gestion des projets et programmes d'aide au développement alignés sur les stratégies nationales</i> sont améliorées en appliquant les méthodes GAR et PINORAC.</li> <li>• Les PTF intensifient leur <i>appui dans le cadre du suivi-évaluation</i> et de la GAR à tous les niveaux de l'Etat.</li> </ul>	<u>Gestionnaires des projets / Programmes</u> , MINFOPRA, INS, CTSE/DSRP	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Mise en place des cellules statistiques dans toutes les administrations camerounaises</i></li> <li>• Définition concertée du canevas des <i>rapports d'activités présentant les résultats annuels</i> des politiques</li> <li>• Définition des modalités de prise en compte des conclusions des revues dans <i>l'ajustement des CDMTs</i></li> <li>• Adoption et exécution d'un <i>Plan de renforcement des capacités</i> pour la maîtrise et l'application de la GAR</li> <li>• Adoption et exécution des <i>programmes d'appui à la maîtrise et la généralisation/diffusion de la GAR</i></li> <li>• Rédaction des attributions d'une <i>Plateforme de dialogue</i> entre acteurs à créer par le MINEPAT</li> </ul>	Avril 2010  Juin 2009  Septembre 2009  Février 2009  Janvier 2010  Avril 2009
<b>RESPONSABILITE MUTUELLE</b>				
Un <i>mécanisme opérationnel tripartite</i> d'évaluation mutuelle de l'état d'avancement de la mise en	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les comptes-rendus des échanges tripartites sont diffusés.</li> <li>• Un <i>arrêté</i> du MINEPAT définit le</li> </ul>	DCET, CMB	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Organisation de l'<i>échange tripartite et régulier sur l'avancement de la mise en œuvre de ce Plan</i></li> </ul>	Mars 2009

<p>œuvre du Plan d'Opérationnalisation de la DP est mis en place</p>	<p>mandat d'une <i>Plateforme de Partenariat</i> entre le GC, les PTF et les acteurs non étatiques.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les capacités de « l'Unité Opérationnelle » de la Déclaration de Paris auprès du MINEPAT sont renforcées pour soutenir la Plateforme de Partenariat.</li> <li>• Une <i>évaluation indépendante</i> régulière de la performance du GC et des PTF est effectuée chaque année ; les résultats sont partagés avec les acteurs non étatiques et le Parlement.</li> <li>• L'évaluation du DSRP II intègre les 12 indicateurs de progrès de la DP</li> <li>• Le GC participe pro-activement à tous les forums importants de <i>dialogue</i> sur l'efficacité de l'aide (p.ex. OCDE).</li> <li>• Le GC et le CMB assurent efficacement le suivi des Mécanismes d'Evaluation Mutuelle établis au niveau international afin d'y arrimer le Mécanisme d'Evaluation Mutuelle fonctionnant au niveau national</li> </ul>		<p><i>d'Opérationnalisation</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Elaboration des TDR pour la mise en œuvre d'un Plan de <i>renforcement des Capacités de l'Unité Opérationnelle</i></li> <li>• Elaboration des TDR de <i>l'évaluation indépendante</i> sur l'état d'avancement de la mise en œuvre de ce Plan d'Opérationnalisation</li> <li>• Définition des modalités et procédures de <i>prise en compte du rapport de l'évaluation mutuelle dans la revue du DSRPII</i></li> <li>• Elaboration et publication d'un système de « <i>ranking</i> » mesurant la performance de chaque PTF et de toutes les administrations sur place selon les indicateurs de progrès.</li> </ul>	<p>Février 2009</p> <p>Janvier 2009</p> <p>Octobre 2009</p> <p>Décembre 2009</p>
--	--	--	--	--

<p>Le GC et les PTF échangent régulièrement sur les positions du Cameroun lors des forums internationaux sur l'efficacité de l'aide.</p>	<p>Un <i>réseau d'échange</i> international intégrant l'élaboration des leçons apprises avec les responsables d'autres pays d'Afrique subsaharienne est créé.</p>	<p><u>DCET</u>, CMB</p>	<p>Création d'un cadre concerté de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>préparation et d'évaluation de la participation camerounaise aux forums internationaux</i> sur l'efficacité de l'aide</li> <li>- suivi des résultats, conclusions/recommandations de tous les mécanismes d'évaluation mutuelle établis au niveau international</li> </ul>	<p>Avril 2009</p>
<p>Le Cameroun joue un rôle moteur dans le cadre de l'opérationnalisation de la DP en Afrique.</p>		<p><u>DCET</u>, CMB</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le Cameroun organise un atelier régional avec des Coordonnateurs Nationaux de l'Afrique sur des questions de mise en œuvre de la DP</li> <li>• Adoption des modalités de création et de fonctionnement, des objectifs et des résultats d'un réseau d'échanges international sur l'efficacité de l'Aide.</li> </ul>	<p>Septembre 2009</p> <p>Octobre 2009</p>
<p>Le Cameroun participe activement à la 2<sup>ème</sup> phase de « l'Evaluation Internationale de la mise en œuvre de la DP</p>		<p><u>DCET</u>, CMB</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Etablissement du dialogue avec le secrétariat de cette Evaluation Internationale</li> <li>• Elaboration d'un rapport sur les questions soulevées lors de la 2<sup>ème</sup> phase de « l'Evaluation Internationale »</li> </ul>	<p>Janvier 2009</p> <p>En 2009</p>

### III. Liste des acronymes

AN	Assemblée Nationale
ANIF	Agence Nationale d'Investigation Financière
APD	Aide Publique au Développement
ARMP	Agence de Régulation des Marchés Publics
CAA	Caisse Autonome d'Amortissement
CDF	Comprehensive Development Framework
CDMT	Cadre des Dépenses à Moyen Terme
CHOC	Changer d'Habitude s'Opposer à la Corruption
CONAC	Commission National Anti- Corruption
CMB	Comité Multi-Bailleurs
CPIA	Country Policy and Institutional Assessment
CTSE/DSRP	Comité Technique de Suivi et d'Evaluation des activités du DSRP
DCET	Direction de la Coopération Economique et Technique
DGB	Direction Générale du Budget
DGTC	Direction Générale du Trésor et de la coopération Financière et Monétaire
DP	Déclaration de Paris
DPD	Division de la Programmation et du Développement
DPI	Division de la Programmation des Investissements
DPPS	Division de la Prospective et de la Planification Stratégique
DSRP II	Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté de 2 <sup>ème</sup> génération
ECAM III	3 <sup>ème</sup> Enquête Camerounaise Auprès des Ménages
EITI	Extractive Industries Transparency Initiative

GAR	Gestion Axée sur les Résultats
GC	Gouvernement Camerounais
INS	Institut National de la Statistique
JAS	Joint Assistance Strategy
OCDE	Organisation de Coopération et de Développement Economiques
MINFOPRA	Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative
MINEPAT	Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire
MINFI	Ministère des Finances
MINPROFF	Ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille
OSC	Organisation de la Société Civile
PAEDP	Projet d'Appui à l'Exécution de la Déclaration de Paris
PBA	Program Based Approach
PDFP	Plateforme de Dialogue sur les Finances Publiques
PEFA	Public Expenditure and Financial Accountability
PINORAC	Projet d'Introduction des Normes de Rendement dans l'Administration Camerounaise
PIU	Parallel Implementation Unit
PNG	Programme National de Gouvernance
PSFE	Programme Sectoriel Forêt et Environnement
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitat.
SGIA	Système de Gestion de l'Information sur l'Aide
SNH	Société Nationale des Hydrocarbures
SWAP	Sector Wide Approach
TDR	Termes de Référence
UE	Union Européenne